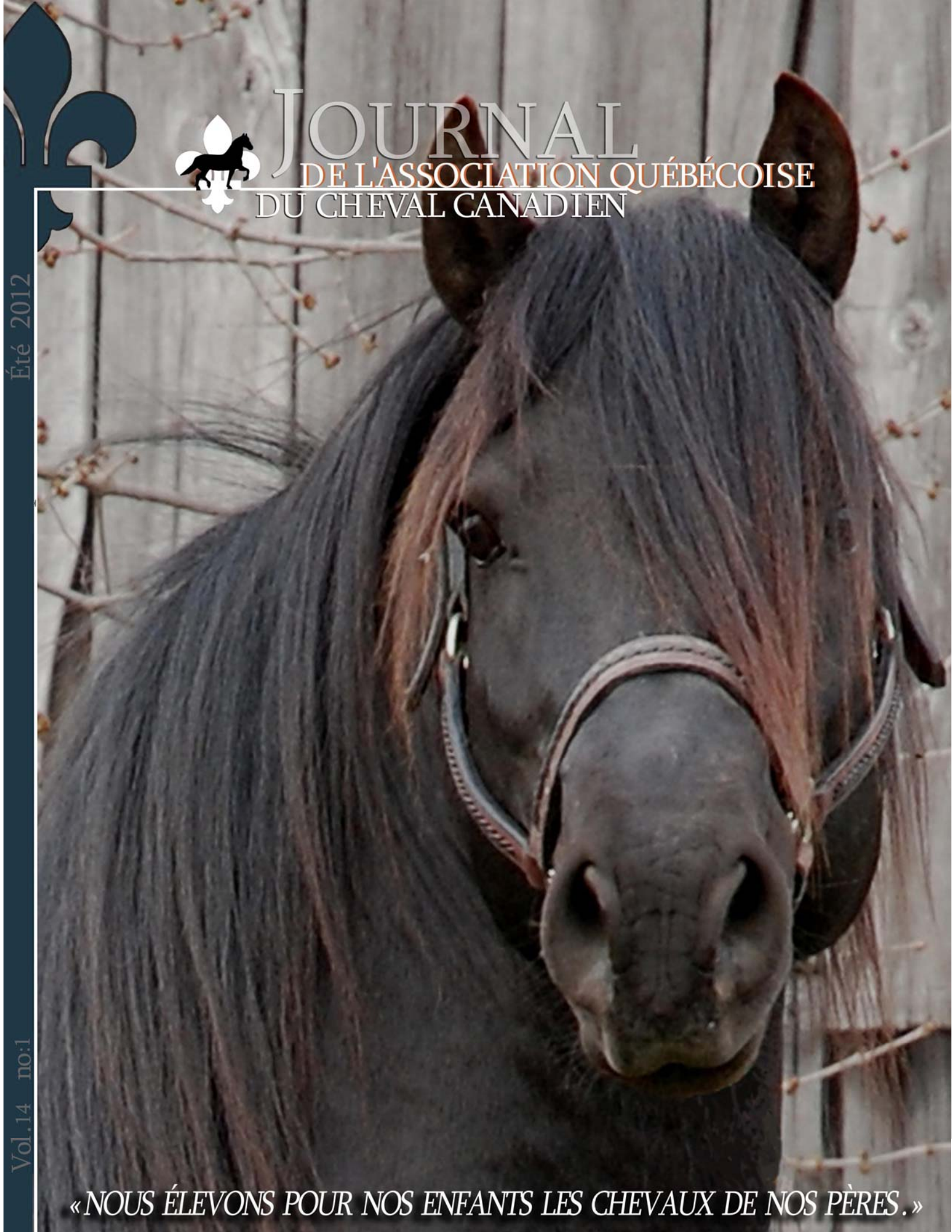

JOURNAL
DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU CHEVAL CANADIEN

Été 2012

Vol.14 no:1

« NOUS ÉLEVONS POUR NOS ENFANTS LES CHEVAUX DE NOS PÈRES. »

Sommaire

Mot de la Présidente 3

Conseil d'administration 4

Un rêve de jeunesse... 4

Zoom sur… 5
La légende du cheval Canadien

Évènements 7
La chevauchée pour la vie
Salon du cheval

Véto pratique 8
Pourrissement de la fourchette

Actualité 9
Une première dans le monde équin

À ne pas manquer… 12
Futurités 2012

À bride abattue 20
Le prix d'élever un poulain jusqu'au sevrage

Pleins feux sur… 21
L'AQCC recherche des représentants

A cheval sur les principes 24
Sécurité routière à cheval

Bijoux à l'effigie du cheval canadien 25

Conception du journal : Katy Harrouart

Dépôt à Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada sous le numéro ISSN 1911-7213.
Les changements d'adresse ainsi que les exemplaires non distribuables doivent être retournés au secrétariat à l'adresse suivante:

Association Québécoise du Cheval Canadien
710, rue Bouvier
CP 70222, Québec-Centre
Québec (Québec)
G2J 0A2
Téléphone : (450) 338-6692
contact@chevalcanadien.org

Photo de la couverture :

Melville Arc Fidel'o
Étalon noir de 16 ans
propriété de Alain Blanchette

Photo : *Carolle Beaudry.*

Rejoignez-nous Sur Facebook !

Reconnaissance du cheval Canadien

En 1999, le gouvernement du Québec vote la loi 199 sur la reconnaissance du cheval Canadien comme race du patrimoine agricole du Québec au même titre que la vache canadienne et la poule chantecler.

Le 23 avril 2002, la loi S-22 connue sous le nom de : *Loi sur le cheval national du Canada*, laquelle reconnaît le cheval de race Canadien comme cheval national du Canada fut adoptée par le gouvernement canadien et reçut la sanction royale le 30 avril 2002.

En novembre 2007, le ministère des Transports du Québec accepte de modifier les panneaux de signalisations et d'y mettre le pictogramme du cheval Canadien. Les nouveaux panneaux de signalisation sont sur les routes du Québec depuis janvier 2008.

Note

Les articles de ce journal n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de l'AQCC ou de ses représentants.

Le Journal a le souci d'améliorer la qualité du français dans ses textes. Aussi, notre conceptrice prend-elle le temps de réviser et corriger les textes publiés. Cependant, des erreurs peuvent s'être tout de même glissées. La conceptrice tient à souligner que les règles grammaticales indiquent que les races animales ne prennent généralement pas la majuscule et que le choix d'offrir la majuscule au Canadien dans les textes de ce journal est simplement dû à la grande passion que cette race nous inspire.

Le mot de la présidente

L'année est déjà bien entamée et l'AQCC a eu l'occasion de participer à plusieurs beaux événements, entre autre au Salon du Cheval de Saint-Agapit où notre présence s'est fait grandement remarquer ! Nous ne manquerons d'ailleurs pas d'en reparler dans ce journal.

Le printemps nous a aussi émerveillé avec plusieurs nouvelles naissances de poulains Canadiens. Félicitations à tous les nouveaux et heureux propriétaires. D'ailleurs, nous tenons à féliciter M Denis Demars qui nous a informé tout récemment qu'il était maintenant propriétaire d'un magnifique jeune poulain nommé Zodiack. Puisque votre conseil d'administration attendait l'enregistrement officiel de Zodiack afin d'accueillir M Demars parmi nous en tant que directeur de l'AQCC, voilà enfin le moment venu d'agrandir et de solidifier notre équipe grâce à sa présence. Nous lui souhaitons donc la bienvenue ! Et, il n'arrive pas seul ! En effet, nous avons aussi la chance d'accueillir Mme Claude Richer, conjointe de M Demars, une femme charmante et passionnée de chevaux canadiens. Nous avons bien hâte de travailler avec ces nouvelles personnes. Aussi, avec le départ de Mme Danielle Larose, c'est Mme Martine Lessard qui lui succèdera à titre de vice-présidente. Sa disponibilité, son dynamisme, son sens de l'équipe et de la gestion feront de Martine une excellente vice-présidente. Je vous informe aussi du départ de Mme Laure Denig, qui, par manque de temps, a préféré céder son siège. Par contre, Mme Denig nous a informé de son intérêt à demeurer une personne ressource en tant que cavalière de démonstration et comme bénévole sur le terrain lors de diverses activités équestres auxquelles L'AQCC participera. Au nom de tout le CA, nous tenons à remercier Mme Laure Denig et Mme Danielle Larose pour leur implication au sein de l'AQCC et nous leur souhaitons une belle continuité dans leur projets personnels.

Ce numéro de l'été 2012 est bien spécial puisqu'il a été exceptionnellement envoyé à tous les éleveurs, propriétaires et membres supporteurs de chevaux Canadiens du Québec d'après la liste de la CLRC. Cet envoi bien particulier est le résultat de notre volonté de partager les informations du programme de la **Fédération des Producteurs de Races Patrimoniales du Québec (FPRPQ)** sur la préservation de semences provenant d'étalons Canadiens. Les buts visés par la Fédération sont de sauvegarder la génétique des six lignées encore existantes et de maintenir la diversité génétique de la race pour le futur. L'AQCC soutient ce programme dans le cadre de sa mission : *Protéger et promouvoir la race du cheval Canadien selon son standard d'origine tel que décrit dans le Tome 1 du Livre de généalogie du cheval Canadien de la Société des éleveurs de chevaux canadiens de la Puissance du Canada.*

Aussi, je ne pourrais continuer à m'adresser à vous sans porter une attention toute particulière aux membres de L'AQCC qui ne sont pas branchés à internet et qui sont malheureusement dans l'impossibilité de suivre, via les infos courriels et Facebook, le fils des nouvelles de leur association . En effet, dû à notre situation financière très précaire causée par notre sous financement, nous ne sommes malheureusement plus en mesure de rédiger annuellement 4 journaux imprimés tel qu'il est prévu dans notre constitution. Sachez que nous déplorons cette situation et que nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères. Cependant, nous avons mis tout en œuvre pour maximiser le contenu de ce journal en diffusant le maximum d'informations sur les diverses activités passées et futures.

En avril dernier avait lieu une rencontre toute spéciale entre le secteur équin du MAPAQ et L'AQCC. Le but de cette rencontre était de sensibiliser le gouvernement face au sous financement de l'AQCC. Dans l'ensemble nous y avons été bien reçu et nous avons bénéficié d'une très belle écoute. Il nous a été possible de présenter un dossier bien étoffé sur la situation financière, fort peu inviable, de votre association. Nous avons, en autre, fait le parallèle entre le peu d'argent investi ici au Québec, voir l'inertie complète du gouvernement, et les autres pays qui ont su faire de leurs chevaux Nationaux des joyaux admirés par toute la communauté équestre internationale. Nous avons donc invité le gouvernement à se pencher sur cette simple pensée : **Cultiver et mettre notre patrimoine en valeur c'est rentable** ! Suite à cette rencontre, nous sommes toujours dans un processus de préparation et présentation de dossiers. Conscients que ces procédures peuvent être de longue durée et afin de tenter d'améliorer nos finances, en mai dernier, nous avons entamé des démarches qui ont duré près de 2 mois auprès de la **Fédération des Caisses Desjardins** afin de créer avec eux un partenariat financier durable. Malheureusement, nous avons dû faire face à un refus.

L'AQCC est donc toujours à la recherche d'entreprises intéressées à travailler avec nous à promouvoir le cheval Canadien au Québec. Nous offrons à toute nouvelle entreprise une large vitrine via nos différents médiums de diffusion, tels que notre site internet, nos infos courriels, notre kiosque, notre page Facebook et particulièrement lors d'événements équestres tels que **Le Salon du Cheval.** De plus, depuis quelques années, L'AQCC est devenue un organisme de bienfaisance. Ce statut particulier nous permet désormais d'émettre des reçus d'impôts à nos commanditaires ou à toutes les personnes désirant entrer membre de l'AQCC. Je vous invite à supporter votre Association Québécoise en devenant membre actif ou supporteurs ou en créant un partenariat financier entre votre entreprise et L'AQCC.

Malgré ce climat difficile, nous avons néanmoins réussit à mettre de l'avant certains projets qui nous tenaient à cœur tels que le développement de nouveaux produits promotionnels, un nouveau dépliant, la remise en circulation des infos courriels, la création d'un compte Skype afin de réduire nos frais de réunions, la création d'un document interactif pour recruter des chevaux Canadiens. Et afin de terminer notre année en beauté nous travaillons actuellement à l'organisation des Futurités 2012 qui se tiendront à Saint-Agapit en compagnie du Comité Conjoint des races Chevalines du Québec. Un rendez vous auquel nous espérons vous voir en grand nombre !

Je vous souhaite à tous une belle fin d'année !

Carolle Beaudry

Votre conseil d'administration

Présidente

Carolle Beaudry
St-Paul-d'Abbostford
Tél. : (450) 379-2162
carollebeaudry@sympatico.ca

Secrétaire-trésorière

Josée Grenier
Saint-Amable
Tél. : (450) 338-6692
josee.catherine@videotron.ca

Directrice

Claude Richer
St-Félix de Valois
Tél. : (450) 889-8511
claude.richer1@bell.net

Vice-Présidente

Martine Lessard
St-Jérôme
Tél. : (514) 917-9499
marles71@msn.com

Directeur

Denis Demars
St-Félix de Valois
Tél. : (450) 889-8511
denisdemars@hotmail.ca

Directrice

Sylvie Shaw
Acton Vale
Tél. : (450) 546-0358
Sylvie.shaw@hotmail.com

Un rêve de jeunesse...

...et un accommodement raisonnable ! Voilà notre histoire...

Après plusieurs années de vie commune, sans jamais mentionner le mot cheval, Claude se réveille un matin, à 47 ans, se disant que si elle ne s'achète pas son cheval, personne ne le fera pour elle..... Ce rêve, enfoui derrière responsabilités, travail et enfants, refait surface...Denis tout ébahi de cette lubie, accepte sans ronchonner, de construire un abri à la maison ainsi qu'un enclos pour le nouvel arrivant. Pension 6 mois et à la maison 6 mois, voilà l'entente!!! Claude, décidée d'intéresser son conjoint aux chevaux, achète dans la même fin de semaine, un Thoroughbred de 14 ans pour elle, dressé au concours complet et une jument canadienne de 4 ans avec un diamant blanc au front pour Denis, symbole du patrimoine québécois et faisant resurgir des souvenirs d'enfance pour ce dernier. Ne faut-il pas jouer avec les cordes sensibles quelquefois...

Les chevaux sont en pension de 2004 à 2006. Denis, qui a terminé ses études à l'Université d'Ottawa en Sciences Physiques en 1972 et qui a travaillé plus de 30 ans à Agriculture et Agroalimentaire Canada en gestion de la Recherche Agricole a pris sa retraite en 2004. L'achat d'une terre se fait en 2006 et il s'intéresse en particulier à la gestion forestière sur la partie boisée de la ferme. Pour des raisons de santé, Claude, qui a travaillé 25 ans comme agronome et chercheure au Ministère d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en Horticulture Ornementale et dans le développement de nouvelles cultures et technologies agricoles, doit quitter son emploi en 2007. Denis décide alors de lui construire une écurie sur la terre.

Claude et Richer Fidel'O Zodiack

Denis a réussi à charmer Claude à la polyvalence de sa jument, laquelle le trimbale à la selle ou à la carriole, avec joie et enthousiasme. Le projet de monter un petit troupeau de chevaux canadiens est né. La jument a 7 ans et le choix du premier étalon se magasine longtemps. L'exception dans la race ou rien du tout.... voilà notre devise. Les éleveurs consultés sont tous d'avis qu'il faut trouver la bonne combinaison avec plusieurs essais d'étalons avant d'arriver au succès escompté. D'un premier étalon, Uther naît en 2008 et le choix de le castrer se prend à l'automne 2009. D'un second étalon naît en 2010 un poulain appelé X-Presso. La combinaison gagnante est trouvée.... Un site web prend naissance en 2011 (www.*ecuriesricher.com)* et un 3e poulain naît en 2012 (Zodiack), toujours avec le même étalon.

Tous les chevaux sont manipulés à la naissance, constamment stimulés à différents apprentissages et formés à l'attelage.

Voilà donc l'origine de nos intérêts dans la race canadienne et le désir de faire un peu plus pour cette dernière via l'Association Québécoise des Chevaux Canadiens.

Claude Richer et Denis Demars
Nouveaux directeurs de l'AQCC

Denis et Richer Victor Uther (hongre de 4 ans)

Zoom sur...

La légende du cheval Canadien

Un film sur notre petit cheval de fer !

Par Gérard Lambert

Samedi soir le 23 juin 2012 avait lieu à l'église St-François Xavier de Prévost la présentation de la première du film La Légende du cheval Canadien, film produit et réalisé par Richard Blackburn et Louise Leroux. J'ai eu la chance en compagnie d'une centaine d'autres personnes dont quelques membres de l'AQCC de pouvoir y assister.

Richard, Hannah et Galopin

Ce film de plus de cinquante minutes nous montre, entre autre, le trajet parcouru par Richard, parti de Québec avec ses deux chevaux dans le but d'aller mener au Texas l'ADN d'une cinquantaine de chevaux Canadien. L'analyse de ces échantillons d'ADN devait pouvoir démontrer l'apport du cheval Canadien dans les autres races de chevaux, dont le Morgan. Le film nous permet de l'accompagner dans son trajet de plus de 4000 km. Les résultats sont plus qu'impressionnants !

Pendant que Richard et ses deux chevaux parcourent une partie du Québec et les États-Unis du Nord au Sud, Louise, quant à elle, rencontre différentes personnes et personnalités et les confrontent à leur ignorance sur l'existence du cheval National du Canada, l'une des trois races animalières reconnues au Québec par la loi 199.

Le résultat en fait un film touchant et très bien monté, que j'ai bien apprécié. Je souhaite que ce film soit vu non seulement par les amateurs de chevaux Canadien mais également par tous les Québécois et Canadiens pour qu'enfin ils réalisent que nous avons entre nos mains un bijou légué par nos ancêtres. D'ailleurs, pour votre information ce film sera à l'antenne de Radio Canada le 21 décembre 2012 à 21h00 et le 23 décembre 2012 à 14h00.

Ce film a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration de Radio-Canada qui a reconnu l'importance du cheval Canadien et la pertinence de faire un film à son sujet.
Nous vous invitons donc fortement à communiquer votre appréciation de ce geste et de ce film au Département du service à l'auditoire de Radio-Canada ! Rendez-vous à l'adresse suivante :
http://auditoire.radio-canada.ca/
Cliquez ensuite sur le menu *commentaires*.
Merci, et passez le mot !

Richard, Hannah et Galopin au Kentucky Horse park, une vitrine prestigieuse pour notre petit cheval de fer !

Achetez votre copie du film !

Vous pouvez vous en procurer une copie au coût de 57.49 $ (taxe incluses).
Il vous suffit de la commander à l'adresse suivante :

Productions Shootfilms
200, Rang 4
Morin Heights, Qc
J0R 1H0

Ou par telephone au
450-226-8684

Ou enfin par courriel à
shoot@shootfilms.ca

Les trois voyageurs traversent le Mississipi. Les chevaux font preuve d'un calme exemplaire !

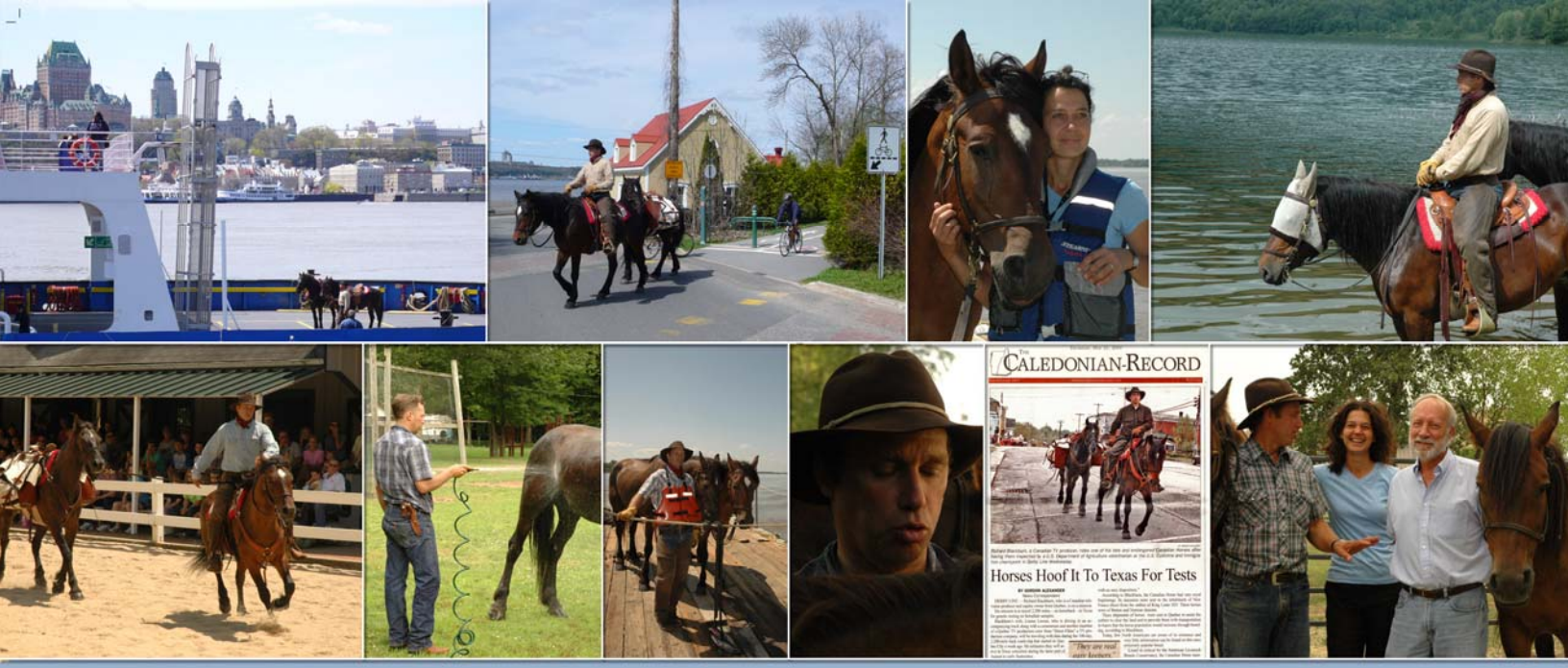

L'histoire d'un cheval qui est venu établir une colonie, a forgé un continent et lutte maintenant pour sa survie.

La Légende du cheval Canadien

L'origine du cheval Canadien fait partie des secrets les mieux gardés de l'histoire canadienne. Depuis l'arrivée de ses ancêtres par bateau à Québec en 1665, jusqu'à la reconnaissance de son statut officiel de cheval national du Canada en 2002, l'épopée du cheval Canadien est intimement liée à celle des habitants du pays. Autrefois l'une des races les plus populeuses sur le nouveau continent, elle ne compte plus que 2500 chevaux et sa survie est jugée critique par la Société américaine de conservation des races d'élevage.

Pour sensibiliser la population au triste sort de notre cheval national, méconnu dans son propre pays, Richard Blackburn et Louise Leroux joignent leurs efforts et entreprennent de remettre le cheval Canadien sur la carte. Pendant que Richard et ses chevaux Hannah et Galopin parcourent les États-Unis du nord au sud, sur une distance de 4000 km afin de démontrer l'incroyable endurance de cette race historique, Louise confronte l'ignorance de ses compatriotes. Au terme de son voyage, après avoir franchi neuf chaînes de montagnes, gravi une élévation totale de 50 000 mètres et subi un écart de température de 40° Celsius, Richard remet 50 échantillons d'ADN de la race au Dr Gus Cothran pour analyse au laboratoire de génétique équestre de l'Université A&M du Texas.

Cette incroyable quête équestre et documentaire fait la démonstration vivante et scientifique de l'incroyable contribution du cheval Canadien à l'histoire nord-américaine, rendant ainsi hommage à un animal qui fut l'ultime compagnon de nos ancêtres, et sans lequel il est incertain que nous ayons réussi à bâtir ce pays.

For generations, the Canadian horse played a vital role in the settlement of North America and was once one of the most popular breeds on the continent. Today, the breed numbers only twenty-five hundred worldwide, and its threat of extinction is listed as "critical" by the American Livestock Breed Conservancy.

The breed traces its ancestry to the finest horses from the royal stables of Louis XIV, which were sent to French North America in the early seventeenth century. Bred in isolation, and under the harshest conditions, the original stock eventually developed into the hearty Canadian breed. Nicknamed the little iron horse for its legendary feats of endurance and strength, the Canadians were the colonist's primary means of survival in the inhospitable frontier of early North America.

In an attempt to raise awareness for the breed, Richard Blackburn is riding his Canadians from Quebec to Texas, along the original French trade route. He is carrying fifty DNA samples to be provided to Dr Gus Cothran, Director of the Equine Genetics Research Facility at Texas A&M University. Together, they hope to establish the rightful position of the Canadian among North American horse breeds and illustrate the breed's great contribution to early North American history.

Production - *Production*
Richard Blackburn

Réalisation - *Direction*
Louise Leroux
Richard Blackburn

Caméra - *Camera*
Georges Archambault

Son - *Sound*
Pascal Van Strydonck
Bobby O'Malley
Scott Connelly

Montage image - *Picture editing*
Louise Leroux

Conception sonore - *Sound design*
Éric Leboeuf

Effets visuels - *Visual effects*
Geoffroy Lauzon

Musique - *Music*
Mes Aïeux
Dana Romanello

Online & Mix
Studio Morin Heights

Distribution
CinéFête : info@cinefete.ca
450.226.8684

52 minutes
HD - Mix: 5.1
© 2011 Shootfilms

Contact
shoot@shootfilms.ca
www.shootfilms.ca

CMF FMC · Québec Crédit d'impôt cinéma et télévision SODEC · TÉLÉVISION · Société de développement des entreprises culturelles Québec · Canada · RDI · shoot films

Évènements

La chevauchée pour la vie - Un peu de temps pour une bonne cause.

Le soleil n'est pas toujours au rendez-vous, parlez-en aux gens atteint du cancer, ils seront vous le dire ! Rien n'aurait cependant arrêté les participants de la chevauchée pour la vie, et surtout pas ce temps maussade et pluvieux qui faisait plutôt penser à un jour de novembre. Une pluie soutenue accompagnée d'un vent persistant n'ont pas freiné l'ardeur des amateurs de chevaux, bien protégés dans leurs habits de pluie.

43 cavaliers sur leurs montures et 16 voitures attelées, dont plusieurs magnifiques chevaux canadiens, affichaient leurs plus beaux sourires comme pour faire un pied de nez à Dame Nature qui refusait de collaborer. Pendant que nos sympathisants et amoureux de chevaux parcouraient les 15 kilomètres prévus pour la randonnée, les bénévoles s'affairaient à monter dans le manège toutes les tables et chaises requises, en prévision du souper. A l'entrée même du manège, Lucienne Gravelle et moi-même Sylvie Shaw en avons profité pour afficher le kiosque de l'AQCC bien en vue de tous.

Je peux dire que la journée fournit l'occasion de faire de belles rencontres et que le monde des chevaux est petit. Nous en avons profité pour échanger avec plusieurs passionnés de chevaux canadiens, et nous avons aussi eu l'occasion de faire plusieurs nouvelles rencontre. Les gens venaient nous saluer et en profiter pour regarder notre vidéo ou prendre de l'information sur la race. Il faut dire que l'événement attire des gens d'un peu partout dans la province !

Le souper offrait cette fois un méchoui de porc avec ses accompagnements et nul besoin de vous dire qu'il était délicieux. À l'extérieur, toujours sous la pluie, nous avons eu droit à une démonstration de horse-ball, une activité sportive qui s'apparente au basketball, mais à cheval. Ce sont de véritables acrobates ces cavaliers qui s'échangent un ballon muni de sangles, dans le but d'aller le déposer dans un panier vertical et compter un point.. Finalement, une fois les innombrables prix de présence distribués, le traditionnel encan a eu lieu, permettant aux participants de se procurer des œuvres d'arts provenant de plusieurs artisans Québécois, dont Lucienne Gravelle qui a fait don d'une belle toile peint à la main et Sylvie Shaw qui a offert un collier de l'artiste Louise, représentant le cheval canadien.

Bravo à Ginette et son équipe, qui, encore une fois, ont relevé le défi de faire en sorte que des miracles se produisent grâce à la générosité de ceux et celles qui mettent l'épaule à la roue pour un jour.

Sylvie Shaw

Salon du cheval de St-Agapit - Une présence très remarquée !

L'AQCC a eu l'occasion de participer au Salon du Cheval de Saint-Agapit et notre présence s'est fait grandement remarquer grâce aux nombreux partenariats créés avec les propriétaires, éleveurs et artistes de la scène équestre. Un travail de complicité qui a permis d'offrir une visibilité sans précédant à notre cheval Canadien !

Je tiens à remercier pour leur présence et leur implication avec l'AQCC le Comité Conjoint des Races Chevalines pour leur support financier et logistique, M Jean-Pierre Sarrazin, éleveur et propriétaire de l'étalon Papillon, Mme Josée Grenier, propriétaire de la jument Phèdre (Milady), M François Bergeron à la présentation d'attelage, Mme Marie Claude Bouillon de la Centaurée, et Mme Frédérique Foiret de la compagnie équestre Ekasringa. Grâce à la qualité de vos présentations et de vos numéros équestres, de la beauté de vos chevaux et de la qualité de votre travail, vous avez su capter toute l'attention d'un public des plus averti. Un merci tout spécial à M Jean-Pierre Sarrazin pour sa commandite lors du numéro du Carrousel de chevaux Canadiens présenté par la compagnie Ekasringa. Et merci encore à vous chers artistes équestres de choisir notre cheval national, joyaux de notre patrimoine Québécois, comme partenaire de scène !

Carolle Beaudry

La compagnie Ekasringa présente trois chevaux canadiens (Ménélik, Kondor et Rex)

Le laboratoire équestre La Centaurée, de Marie-Claude Bouillon

Papillon, l'étalon de Jean-Pierre Sarrazin

Véto pratique

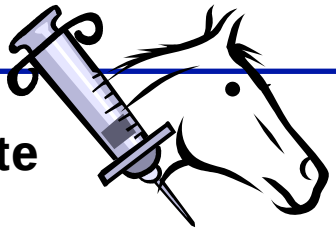

Par Evelyne Villers

Rédactrice en chef aux Hebdos du Suroît
www.journalpremiereedition.com

Pourrissement de la fourchette

Comment l'enrayer ?

Catherine Larose, cofondatrice de l'Association canadienne des chevaux aux pieds nus (Canadian Barefoot Horse Association), révèle quelques-unes de ses recettes personnelles pour assécher les sabots et ainsi éviter le pourrissement de la fourchette.

Contrairement à la croyance populaire, la boue causée par les pluies diluviennes d'été et les longues pluies de l'automne ou encore la fonte rapide des neiges au printemps ne cause pas la pourriture de la fourchette explique Catherine Larose, pareuse naturelle. Par contre, avec un pied contracté et un talon haut, le cheval est plus sensible aux champignons, avec ou sans boue. Avec un arrière de pied bien développé et une fourchette entretenue adéquatement, le cheval aura beau passer plusieurs jours dans la boue, sa fourchette ne sera pas « en danger ».

Saviez-vous qu'un cheval dont le taux d'insuline est trop élevé (l'équivalent du diabète de type II chez l'humain) sera plus sensible aux champignons, qui se logeront dans les commissures de la fourchette? Les tissus de la fourchette se verront donc détruits à moyen terme. « Ça finit par être une combinaison de champignons et de bactéries. On doit donc traiter avec un antifongique et un antibactérien », précise Catherine Larose.

Enrayer les champignons

La clé du succès pour enrayer les champignons? Assécher le pied pendant plusieurs heures. Catherine Larose conseille aux propriétaires dont les chevaux sont aux prises avec ce problème de les laisser dormir dans l'écurie trois ou quatre nuits consécutives et de prodiguer l'un des soins ci-dessous.

Suivez l'une des recettes suivantes et enveloppez le pied du cheval dans une couche pour bébé de grandeur six. Imaginez que le sabot du cheval représente les fesses d'un bébé. Pour faire tenir la couche, ayez recours à du ruban adhésif gris métallique. Ainsi, le sabot, bien au sec toute la nuit, permettra au produit de votre choix d'agir efficacement.

Recettes

Ces recettes agissent contre les infections fongiques et bactériennes de la ligne blanche et de la fourchette. Une méthode peu coûteuse est de tremper les pieds malades trois fois par semaine, pendant 15 minutes, dans du Lysol, soit 250 ml pour quatre litres d'eau, ou encore dans une solution d'un litre d'eau et une cuillérée à table d'eau de javel La Parisienne ou le produit Pure Oxygen, de Anivac, beaucoup moins irritant et toxique.

En gardant ces solutions diluées dans une bouteille, vous pourrez les vaporiser sur la région touchée quelques fois par semaine lors du curage.

Une autre recette : trois fois par semaine, pendant 20 minutes, trempez le pied malade dans une solution composée de 30 % de vinaigre de cidre et de 70 % d'eau tiède. Vous pourrez garder cette solution dans une bouteille et la vaporiser sur les régions touchées quelques fois par semaine lors du curage.

Pour augmenter l'efficacité du traitement, on peut envelopper le pied du cheval avec des couches pour bébé et faire tenir le tout avec du ruban adhésif.

On peut aussi appliquer sur les tissus de l'huile de Mélaleuca (Tea-tree oil) et de l'huile d'origan. Elles agissent comme antifongiques et antibactériens naturels.

Si l'infection n'est pas trop sérieuse, le produit Hoof Magic, de la compagnie The Healing Tree, est excellent. Il n'irrite pas, et ses ingrédients actifs n'endommagent pas les tissus sains.

Le produit No Thrush en poudre est non toxique et n'irrite pas les tissus. De plus, il est très efficace si appliqué plusieurs fois par semaine.

Pour consulter le site de Catherine Larose, visitez le www.servicesequus.com.

Actualité

Une première dans le monde équin !

Banque de semence congelée pour sauvegarder la génétique du cheval de race canadien.

En collaboration et avec le soutien financier du ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), la fédération de producteurs des races patrimoniales du Québec (FPRPQ), organisme à but non-lucratif fondé en 2005, travaille à mettre sur pied depuis quelques années au Québec une banque de semences congelées de différents étalons de race Canadien dans le but de sauvegarder et de protéger la génétique des six lignées encore existantes, et ce pour le futur.

L'objectif de la FPRPQ étant bien défini en ce qui concerne le cheval, un comité composé de plusieurs personnes reliées au cheval canadien, dont M. Jean Desrochers, vétérinaire et ancien classificateur de chevaux pour le gouvernement du Québec, fut mis sur pied.

Dans les mois qui ont suivi, des critères de sélection ont été mis de l'avant et un travail de moine débuta dans le but d'en arriver à la sélection des reproducteurs dans chaque lignée. Voici donc certains de ces critères, pour n'en citer que quelques-uns :

- Pur-sang originel (génétique remontant aux chevaux souche par son père et sa mère);
- Diversité génétique du père et de la mère;
- Rareté génétique;
- Conformité aux standards de la race;
- Localisation.

La mission de la FPRPQ

Fondée en 2005 sous la gouverne de M. Gratien Bélanger, éleveur de chevaux Canadien, de M. André Auclair, éleveur des trois races patrimoniales et récipiendaire de la médaille d'honneur de l'assemblée nationale du Québec en 2011 et avec le support des trois associations provinciales (cheval, vache et volaille), la FPRPQ a comme objectif de sauvegarder les trois races animalières reconnues par la loi 199 comme faisant partie du patrimoine animalier du Québec à savoir : La volaille Chantecler, la vache canadienne et le cheval Canadien.

Elle est dirigée par un conseil d'administration de sept membres assisté d'un directeur général.

Une fois l'identification de ces chevaux effectuée, et ce à la demande du MAPAQ, différentes démarches ont été entamées, entre autre :

- Investiguer auprès de professionnels reconnus les coûts engendrés pour la collecte d'un étalon;
- Expliquer à qui cette semence serait accessible et à quelles conditions en s'assurant que les progénitures issues de la banque génétique soient accessibles aux éleveurs Québécois;
- Définir quels seraient les critères ou les conditions de conservation et d'utilisation de cette semence (préparer un protocole de conservation et d'utilisation);
- Décider quels seraient les critères de sélections des juments accessibles au programme (rédiger un protocole de sélection des juments);
- Déterminer la manière de publiciser ce programme ou projet auprès des éleveurs éligibles.

Les premières sélections d'étalons étant faites, un protocole d'entente fut préparé, impliquant d'une part la FPRPQ et d'autre part le propriétaire de l'étalon (étalonnier) dans le but de mettre de l'avant certains critères pouvant mener à une entente signée entre l'étalonnier et la FPRPQ et ayant pour but final que la FPRPQ puisse posséder en banque pour le futur de la race CANADIENNE de la semence congelée de l'étalon choisi.

Dans les cas de collecte, l'étalonnier recevra un maximum de 2 000 $ (deux mille dollars) pour une collecte approximative de 50 doses de semence de son étalon. Par contre, la FPRPQ s'engage à défrayer tous les frais inhérents à cette collecte. En ce qui concerne les achats effectués jusqu'à date, un montant de 100 $ (cent dollars) par dose est octroyé au propriétaire.

Suite à des collectes d'étalons ou à l'achat de semence déjà congelée à ce jour la FPRPQ est propriétaire de semence congelée des neuf étalons suivants :

Nom de l'étalon	Lignée
La Gorgendière Viger DUC 4049 (Décédé)	Thomas de Viger
Melville Élégant VELOUR 5182	Ste-Anne Marquis de Bécancour
Bromont Loupin PRINCE 5159	Henryville
Lambert Rex CAPITAINE 6077 (Décédé)	Thomas de Viger
Ranch Lac G Fanfaron APOLLO 5823	L.G. Royal
De Magny Kiri PACHA 4626 (Décédé)	Thomas de Viger
Maple Lane Midnite Rebel ALF 5303	Thomas de Viger
Swallofield Eno KELBECK 8782	Ste Anne Marquis de Bécancour
Schmucki Pharraud LAMBERT 9094	Thomas de Viger

Une tentative de congélation avec l'étalon Dupont Lalou Roméo 4717 (lignée Brio de la Victoire) a été faite mais le résultat est négatif.

La FPRPQ continue ses démarches auprès d'autres étalonniers dans le but de posséder une représentation de toutes les lignées existantes.

Processus d'utilisation de la semence de la banque génétique de la FPRPQ pour le cheval de race canadien.

Nonobstant les modalités d'application et d'utilisation énumérées plus bas, celles-ci devront en tout temps respecter les ententes individuelles convenues entre les étalonniers ou les ex-propriétaires des semences vendues et la FPRPQ. Ainsi :

A. Aucune semence d'un étalon de la banque génétique de la FPRPQ ne sera utilisée avant le décès de l'étalon identifié comme faisant partie de la banque génétique.
Aussi, dans le but de prolonger au maximum le matériel génétique en réserve dans la banque, la FPRPQ ne devra utiliser la semence d'un tel étalon décédé, tant et aussi longtemps que de la semence privée de cet étalon...
- pourra être disponible pour la vente sur le marché,
- pourra permettre l'accessibilité aux éleveurs,
- pourra combler le besoin génétique de la race.

** Dès que les conditions ou exigences du paragraphe (A) précédent seront remplies, à savoir soit le décès de l'étalon ou l'absence de sa semence congelée accessible sur le marché, les étapes qui suivent seront appliquées.*

B. Un maximum de 50% des doses en réserve deviendra disponible pour l'utilisation au cours des 15 années suivantes sur prescription de saillie approuvée par le comité génétique de la FPRPQ, pour des juments pur-sang Canadien originel seulement (les juments devront également répondre à certains critères établis).

C. Après cette 15e année écoulée, pour une autre période de 15 ans, un maximum de 50% des doses restantes dans la réserve de semences de l'étalon pourra être offert pour être utilisé toujours sur prescription de saillie approuvée par le comité génétique de la FPRPQ, sur des juments pur-sang Canadien originel seulement.

D. Après cette période de 30 ans écoulée depuis que les conditions du paragraphe A ont été respectées et encore sur une période de 15 ans, un maximum de 50% des doses restantes dans la réserve de semences de l'étalon pourra être offert pour être utilisé sur prescription de saillie approuvée par le comité génétique de la FPRPQ sur des juments pur-sang Canadien originel seulement.

E. Après cette période de 45 années suivant le respect des conditions du paragraphe A et conformément au processus d'utilisation de la semence, le reste des doses sera offert pour l'utilisation durant une période minimum d'au moins 5 (cinq) années avec les mêmes critères de sélection des juments.

F. Avant de disposer des deux dernières doses d'un des étalons identifiés comme faisant partie de la sélection pour le maintien des 6 lignées paternelles qui forment la diversité génétique de la race, le comité génétique devra s'assurer qu'un descendant, PUR SANG ORIGINEL de qualité, dudit étalon, soit collecté aux fins du maintien de la lignée au sein de la banque génétique.

De ce processus d'utilisation de la semence, une série de cinq copies conformes existent, dont l'original est archivé à la FPRPQ et quatre autres qui seront envoyées :

- au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- à l'Association Québécoise du Cheval Canadien (AQCC)
- à la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens (SECC)
- à la Société Canadienne d'Enregistrement des Animaux (SCEA).

Critères d'admissibilité des juments

Pour pouvoir être mise gestante par de la semence d'étalons faisant partie de la banque génétique de semences congelées de la Fédération de producteurs des races patrimoniales du Québec la jument devra répondre aux critères de sélection suivants :

1. La jument devra être de race Canadienne et enregistrée aux livres généalogiques de la race Canadienne comme pure sang originelle (Sa génétique remontant aux chevaux souche).

2. Le propriétaire de la jument devra avoir sa résidence principale au Canada, être membre en règle de la société des éleveurs de chevaux Canadiens (SECC) et être inscrit comme propriétaire aux livres généalogiques de la race Canadienne. Les demandes hors Canada, s'il y a lieu, seront examinées et étudiées avec les ressources disponibles (dont le MAPAQ).

3. La jument devra respecter les caractéristiques approuvées pour la race Canadienne lesquelles se retrouvent entre autre dans le tome 1 du premier livre généalogique de la race et en annexe de la constitution de la SECC.

4. La jument devra avoir été classifiée par 3 classificateurs reconnus de l'association québécoise du cheval Canadien (AQCC).

5. La jument classifiée devra avoir obtenu un résultat minimum de 85 points. Exceptionnellement, une jument ayant obtenue une note inférieure au minimum de 85 points mais supérieure à la moyenne de pointage de la race (actuellement de 77 points), pourra être retenue mais à des conditions très précises. Elle devra démontrer une originalité de pedigree recherchée par les éleveurs, avoir obtenu ou réalisé des performances dignes de mention ou avoir des qualités telles qui en font une jument exceptionnelle. Cette exception devra en outre être examinée et approuvée par un comité reconnu tant par la FPRPQ que par l'AQCC.

6. La jument devra avoir donné naissance à au moins un poulain vivant et enregistré démontrant ainsi sa capacité de mener une gestation à terme avec un rejeton acceptable.

7. La jument devra montrer une génétique de qualité, compatible avec l'étalon recommandé (selon le besoin génétique), le tout vérifié et approuvé par un comité d'expert reconnu.

8. Le propriétaire de la jument acceptée et approuvée par le comité, devra s'engager, par une entente écrite et signée avec la FPRPQ, à rendre disponible aux fins de la banque de la FPRPQ, soit la progéniture ou l'embryon, la semence ou des ovocytes de la progéniture, résultant de l'accouplement et ce selon les conditions préalablement établies lors de l'entente.

Comme sur toutes les publications concernant la banque génétique de la FPRPQ pour le cheval de race Canadien, il sera noté que la fondation de ladite banque fut rendue possible grâce à la participation financière du MAPAQ et réalisée avec l'aide et la confiance d'étalonniers et de propriétaires de semences dévoués à sa conservation.

Au nom de tous les futurs éleveurs, la FPRPQ tient à remercier de tout cœur les différentes personnes qui ont collaboré à l'implantation de cette banque assurant la sécurité pour l'avenir de cette race qui a si souvent été en péril et qui risque, dans le contexte actuel des choses, de le devenir encore. Ces personnes ont démontré un grand attachement à notre race en permettant à la FPRPQ d'acquérir ces semences à des conditions vraiment très raisonnables.

Une question ?
Un commentaire ?
Contactez-nous !

Fédération de producteurs des races patrimoniales du Québec
2400B Rang St-Louis
St-Paulin, Qc.
Tél : 819-268-2037

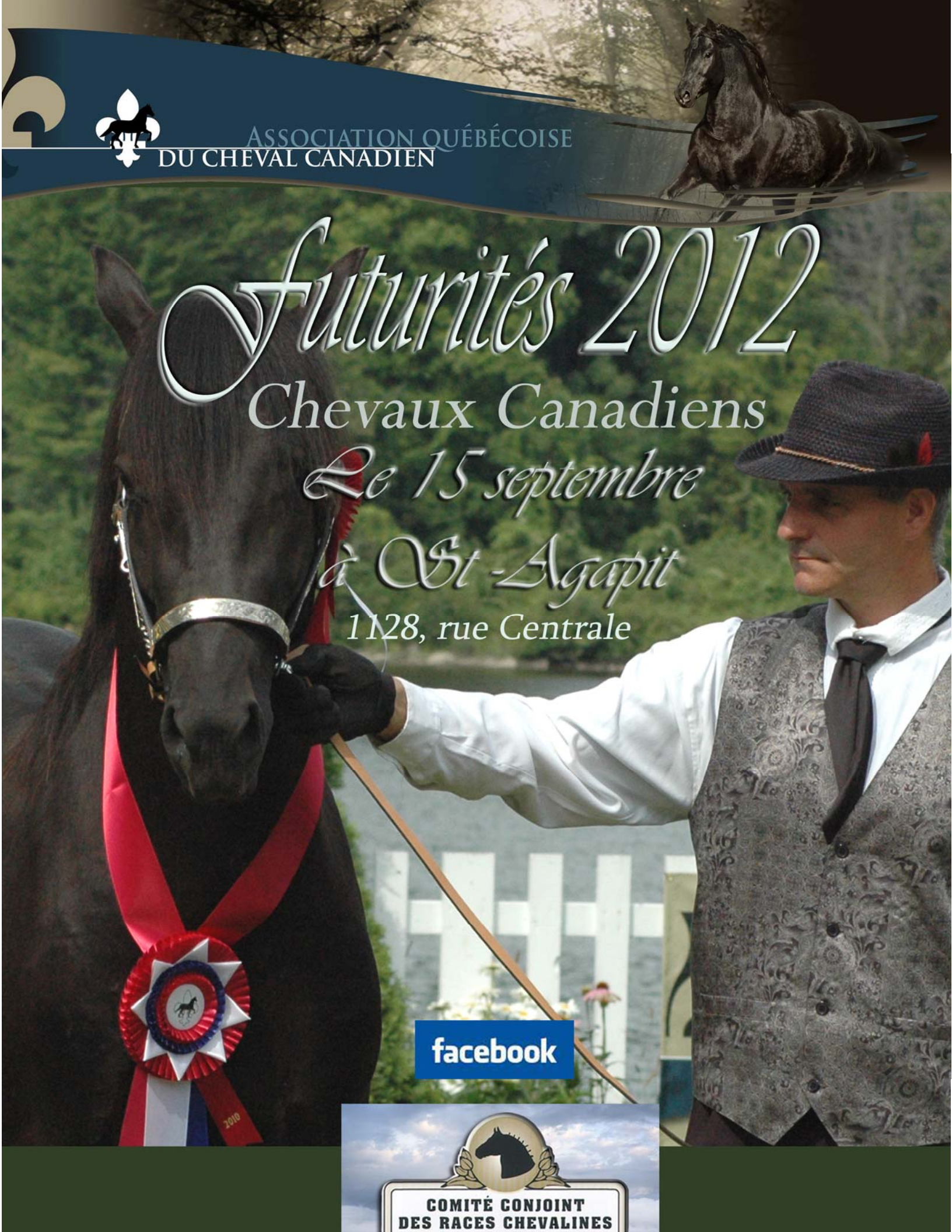
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DU CHEVAL CANADIEN
Futurités 2012
Chevaux Canadiens
Le 15 septembre
à St-Agapit
1128, rue Centrale
facebook
COMITÉ CONJOINT
DES RACES CHEVALINES

À ne pas manquer

Futurités 2012

Venez présenter vos plus beaux chevaux !

C'est avec beaucoup de plaisir que votre Conseil d'administration vous invite, chers éleveurs et chers membres, à participer cette année aux Futurités 2012 qui auront lieu le 15 septembre à St-Agapit en collaboration avec le Comité Conjoint des Races Chevalines du Québec (CCRCQ).

L'opportunité de cette collaboration se présente à chaque année mais depuis que le Comité Conjoint a repris l'organisation de Futurités, c'est la première fois que L'AQCC accepte l'invitation. C'est suite à la belle expérience que nous avons eue au Salon du Cheval que votre CA a pris la décision d'accepter d'unir ses efforts à ceux du Comité Conjoint pour l'organisation des Futurités 2012. Nous sommes plus que confiants que nous serons bien reçus au sein de cet événement qui se déroule chaque année et qui, sans doute, atteindra un record de participations grâce à votre présence et à celle de vos poulains Canadiens.

L'AQCC possède une bonne expertise dans l'organisation de ses Futurités, elle possède ses propres règles et protocoles de présentations et souhaite aussi continuer à agir comme administrateur. Le CCRCQ, bien qu'il contribuera en grande partie à couvrir tous nos frais, nous a donné carte blanche pour la gestion de nos Futurités 2012. Une marque de confiance et de reconnaissance fort appréciée !

Tout comme en 2010 au Village Québécois d'Antan, le protocole vestimentaire et les règles de présentation seront très stricts et nous allons nous assurer qu'ils sont respectés lors de l'entrée des chevaux au manège. Ces règles sont établies afin de maximiser et mettre en valeur le plus que possible notre cheval canadien. Elles répondent aussi à une demande de plus en plus exprimée de la part des propriétaires et éleveurs pour un encadrement plus clair et mieux structuré lors des présentations.

Les Futurités n'ont lieu qu'une fois par année et représentent l'avenir de la race, son potentiel génétique et surtout elles servent à mettre en valeur la qualité exceptionnelle des progénitures, résultat du travail passionné des éleveurs.

Afin que la journée se déroule le mieux possible, L'AQCC vous invite à lire attentivement le contenu des pages suivantes. Si toutefois vous avez des questions, quelles qu'elles soient, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous. Il nous fera un grand plaisir d'y répondre.

Nos membres nous disent tous posséder le plus beau Canadien ! Alors préparez bien vos chevaux, faites-les beaux et, cette journée-là, souriez, soyez fiers, car vous tiendrez en vos mains les plus beaux chevaux du monde !!!

Bonne chance à tous !

Adhérer à l'AQCC, c'est payant !

Saviez-vous que...

Si vous êtes membre de l'AQCC, vous avez accès au programme d'élevage du Comité Conjoint des Races chevalines du Québec et vous pouvez recevoir de l'argent pour toute naissance d'un poulain et toute insémination ? Renseignez-vous !

Les avantages d'être membre :

- Vous recevez le journal de votre association ainsi que les infolettres.
- Vous bénéficiez de prix spéciaux pour les entrées aux activités, cliniques et formations organisées par l'AQCC.
- Vous avez un droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.
- Vous avez accès au programme d'élevage et d'insémination du C.C.R.C.Q.
- Vous pouvez inscrire votre cheval aux Futurités organisées par votre association.

L'AQCC est un organisme de bienfaisance qui travaille pour la promotion du cheval Canadien. Aidez et supportez votre association ! Remplissez le formulaire d'adhésion dès aujourd'hui et recevez un reçu d'impôt pour tout don de plus de 40 $!

Conditions d'inscriptions

Si l'inscription se fait avant le 30 août 2012, le coût est de 25 $ par cheval par classe. Si votre inscription se fait après le 30 août 2012, elle sera alors de 50 $ par cheval par classe. Aucune inscription ne pourra se faire le jour même. Lors de l'arrivée des participants et des chevaux sur le site, l'enregistrement doit se faire au kiosque de l'AQCC afin de recevoir les dossards pour chaque classe.

Lorsque vous vous présenterez au kiosque de l'AQCC, vous devrez présenter obligatoirement les documents suivants :

- Carte de membre en règle (ou simplement apparaître dans notre liste 2012). Si vous n'êtes pas membre, vous pourrez adhérer à l'AQCC le matin même.
- Rapport et certificat d'épreuve sérologique (test Coggins) pour chacun de vos chevaux.
- Preuve d'assurance responsabilité.

Il est bien important de conserver les numéros et de les présenter avec le bon cheval dans la bonne classe, sinon, le participant pourrait être expulsé du jugement. Le présentateur doit s'assurer de porter son dossard de façon à bien montrer son numéro sous peine de ne pouvoir se présenter dans le manège de jugement.

Réservations de boxes et de stalles

Contactez directement le Comité Conjoint des races Chevaline au :
482, rue Larochelle, Saint-Marc-des-Carrières (QC) - G0A 4B0
Téléphone : 418-268-8766
Télécopieur : 418-268-5706
Courriel : info@ccrcq.ca

Dépêchez-vous ! Premier arrivé, premier servi !
Ceci est valable pour toutes les associations !

Horaire de la journée

Le jugement des chevaux canadiens aura lieu entre 11h am et 3h15 pm.

Vous devez donc idéalement arriver sur le site dès 8h30 pour avoir le temps de vous rendre au kiosque d'accueil et de souscrire aux différentes formalités.

Admissibilité

Les chevaux présentés lors de cette journée doivent être pur-sang Canadien et avoir leurs enregistrements à jour. Seuls les poulains de l'année sont exempts de cette règle, s'ils sont présentés avec leur mère. S'ils sont sevrés, ils devront être enregistrés.

Tous les chevaux présents sur le site, en compétition ou pas, doivent avoir subi leur test Coggins au cours de l'année. Ce test doit avoir la mention « négatif ». Cette recommandation a été faite par le MAPAQ.
Seuls les poulains de l'année sont exemptés de ce test, s'ils sont présentés avec leur mère.

Tous les chevaux présents sur le site se doivent d'être en bonne condition physique. Afin d'éviter tout risque de virus, il est conseillé de faire de la médecine préventive (vaccins, vermifuges et maréchalerie). Les chevaux présentant des signes de maladie, un état de santé questionnable ou une forme physique moindre, ne seront pas acceptés au sein des autres chevaux et sur le site.

Lors du jugement des Futurités, seules des personnes âgées de 18 ans et plus sont admises pour présenter les chevaux.

Tout au long de la journée, toute personne manipulant un cheval doit être en contrôle total de celui-ci. Il en va de la sécurité de tous, humains et chevaux. Dans le cas contraire, la personne peut se voir refuser l'accès au terrain. Afin de permettre le bon déroulement de la journée et assurer le bon enchaînement des classes, nous avons prévu des pauses de quelques minutes entre chaque changement de classe.

Ne ratez pas le souper veau et porc braisé, ainsi que la soirée musicale !
Ambiance garantie entre gens passionnés de chevaux !

Achetez vos billets auprès de l'AQCC

Tenue vestimentaire requise pour la présentation des classes de Futurités

Nous exigeons que chaque personne qui présente un cheval lors du jugement de Futurités soit habillée proprement de la façon suivante :

- Les habits choisis doivent faciliter le déplacement à la marche et à la course afin que cela se fasse de façon sécuritaire. Le présentateur doit être en mesure de manipuler son cheval aisément sans être dérangé par des habits trop amples ou mal arrangés.

- Les hommes doivent porter un pantalon d'habit (et non un jean), obligatoirement de couleur noire. La chemise doit être de couleur unie (blanche de préférence), simple, à manches longues, fermée et portée dans le pantalon. Le port d'un gilet d'homme (veste sans manche, moulante, boutonnée sur le devant et s'arrêtant à la taille) assorti est fortement encouragé. La veste n'est pas obligatoire, mais ferait un ensemble plus harmonieux. Le port d'un chapeau et de gants est obligatoire. Ces derniers doivent être d'une couleur foncée qui s'agence au costume.

- Les femmes doivent porter le même type d'ensemble, la jupe n'est pas acceptée. La présence d'une touche féminine au costume, telles que fleur au chapeau ou au costume, serait grandement appréciée.

- Les bottes doivent être également de couleur foncée, fermées et doivent être sécuritaires pour la présentation d'un cheval et confortables pour marcher et courir.

- Les bottes et chapeaux de type western ne sont pas admis.

Équipement autorisé pour les classes de licou

Les chevaux peuvent être présentés au licou ou au mors de bride pour les chevaux de 2 ans et plus.

Le licou (ou la bride) utilisé doit être propre, en bon état, sans signe d'usure avancée et sans bris. Il doit être en cuir (pour les poulains de l'année, les licous de nylon propres et sans usure sont tolérés, mais non recommandés). Il doit être bien ajusté au cheval. La muserolle doit se trouver à environ 2 ou 3 doigts de l'apophyse zygomatique, l'os qui se trouve sous l'œil. Aucun enrênement ne sera accepté pour cette classe.

La laisse utilisée doit être en cuir, assortie avec le licou et aura une chaîne. Elle doit également n'avoir aucun signe d'usure et être propre. La partie en cuir mesure entre 6'6" et 9'6" et la chaîne mesure entre 24" et 30" (pour une longueur totale entre 8'6" et 12') afin d'assurer un bon contrôle sur le cheval. Les longes ne sont pas tolérées. La chaîne sera utilisée selon l'habitude du cheval (voir à la page suivante pour les précisions) lors de l'entraînement et pour être sécuritaire durant les déplacements avec le cheval. Le tout doit se faire sans brutalité. Pour les poulains/pouliches de l'année, les laisses de nylon sans chaîne sont tolérées si elles sont propres et sans usure. Tout équipement en nylon (licou, laisse) doit, cependant, être de couleur sobre.

L'utilisation d'un stick ou d'une badine d'une longueur maximale de 42 pouces est permise.

Apparence du cheval

La journée des Futurités est un événement qui nous donne l'occasion d'être fiers de nos chevaux et de les montrer. C'est pour cela qu'il importe que le cheval présenté soit au maximum de son éclat.

Son poil doit être propre, brillant, démontrant un cheval en santé. La crinière et la queue doivent être démêlées, sans décoration, laissées libres et au naturel. Le dessus de la nuque et tout long poil de la tête, soit le nez et l'auge (sous la gorge) peuvent être rasés (sauf le toupet) pour une apparence plus propre et soignée. Les longs poils aux jambes et aux fanons n'ont pas besoin d'être rasés. Le cheval doit être le plus naturel possible. Les sabots doivent être bien entretenus, taillés et non cassants. Si le cheval est ferré, les fers doivent être adéquats aux besoins du cheval et bien ajustés. Les sabots doivent être propres et peuvent être recouverts de vernis ou laissés au naturel. Un ferrage n'est pas exigé pour participer aux classes de licou, montées ou attelées. Par contre, si le cheval démontre un certain malaise dû à une corne mal entretenue ou une boiterie dû au travail sans ferrage, il peut se voir refuser l'accès à la classe.

Le cheval ne doit présenter aucun signe d'amortissement causé par des calmants. Le travail de préparation du cheval est une étape bien importante, autant que le bon déroulement de la classe. Le toilettage nous permet de mettre en valeur le cheval et de le présenter à son meilleur. Si cette étape est prise à cœur, il fera ainsi notre fierté.

Comment présenter au licou (conformation)

- Bien avant le début de chaque classe, l'animateur appellera tous les participants qui doivent se tenir prêts et se présenter sur le terrain de pratique.
- Avant de quitter l'aire de stationnement pour se rendre au site des Futurités, deux personnes responsables feront les vérifications du code vestimentaire et de l'équipement de présentation de chaque concurrent.
- Si tout est en règle, les concurrents auront alors accès au manège de présentation.
- Avant le début du jugement, les participants sont nommés à nouveau et doivent alors se présenter sur le terrain du jugement.
- Chaque présentateur entre à son tour et se place face au juge, parallèlement aux autres participants.

Au manège : voir document « présentation en triangle »

À tour de rôle, le juge nommera un présentateur. Celui-ci quittera le rang pour amener son cheval à la base du triangle, l'arrêter, et le placer au carré (membres placés de manière alignée). Les présentations en campé seront pénalisées.

Une fois son cheval évalué au carré, le présentateur sera invité à faire la figure du triangle au trot dans le sens des aiguilles d'une montre. Ensuite, il retournera dans le rang avec les autres participants en respectant une distance sécuritaire d'une longueur d'un cheval minimum entre chaque cheval.

Les chevaux seront jugés selon les normes établies concernant la conformation idéale du cheval Canadien et de l'allure générale de celui-ci. La qualité de la présentation sera aussi prise en considération mais puisqu'il s'agit avant tout d'une Futurité c'est la qualité de la conformation du jeune cheval qui aura priorité sur tout le reste.

Une fois le jugement terminé, le juge nommera le classement final. Les présentateurs avanceront de quelques pas dans l'ordre énuméré par le juge. Durant le jugement, le juge peut demander au présentateur de faire un autre passage au pas et au trot. Les demandes sont au goût du juge.

Le présentateur doit se tenir à gauche du cheval en gardant une distance d'une longueur de bras entre eux. Le cheval se déplacera en ayant au maximum la tête à la hauteur de l'épaule du présentateur. Les demandes faites au cheval se feront selon l'entraînement qu'il aura reçu, soit verbalement, soit avec le déplacement de la main et une tension sur la laisse (il est aussi permis de toucher l'épaule du cheval avec la main pour le placer au carré). La chaîne sera utilisée pour une bonne sécurité et un bon contrôle du cheval, soit sur le nez, en gourmette, ou passée dans l'anneau situé sous la muserolle (elle doit, dans ce cas, être doublée pour en raccourcir la longueur). La façon dont elle sera placée est à la discrétion du présentateur, mais les étalons de 2 et 3 ans doivent obligatoirement être présentés avec chaîne sur le nez ou en gourmette, ou, sinon, en mors de bride. Une utilisation abusive de la chaîne pourrait être suivie d'un avertissement du juge ou un retrait de la classe, donc une disqualification. La cravache peut être utilisée comme aide, mais non comme outil de réprimande.

Généralités sur les déplacements et manœuvres

- Dans ses déplacements, le cheval doit être conduit depuis son côté gauche.
- La main droite du présentateur doit être à environ 6 à 8 pouces du licou. La main gauche tient la longueur supplémentaire de la laisse soit en figure 8 ou en boucles lâches. La laisse ne doit pas toucher le sol et la section de laisse qui se trouve entre les deux mains ne doit pas être assez longue pour pouvoir descendre plus bas que les genoux du présentateur, afin de ne pas le faire trébucher.
- Le présentateur se tient droit et avec un port de tête dégagé.
- Le bras gauche du présentateur est plié à la ceinture et près du corps.
- Lors du trot, la partie supérieure du corps du présentateur doit demeurer le plus stable possible et le présentateur ne doit pas se pencher trop en avant. Les mouvements exagérés des bras seront pénalisés, ainsi que les coudes trop dégagés par rapport au corps.
- Les pivots sur les postérieurs doivent être effectués en motion avant.
- Le cheval doit effectuer ses transitions (au pas, au trot, arrêt...) immédiatement lorsque le présentateur lui en fait la demande.
- Une distance sécuritaire d'un cheval doit être conservée entre les chevaux.
- Lors de l'inspection, le cheval doit être placé au carré, soit les quatre membres alignés de manière à former les coins d'un rectangle. Le cheval doit avoir les membres correctement positionnés: ni campés, ni sous-lui, ni ouvert, ni clos.

Positions du présentateur

- Lors de la présentation au carré ou en attente du signal de départ, le présentateur se positionne en angle par rapport à son cheval, faisant face à l'œil, les pieds pointés vers les sabots des membres antérieurs afin de bien voir, à la fois, le cheval et le juge.
- Lors des déplacements du cheval vers l'avant, le corps du présentateur est dirigé vers l'avant.
- Lors du recul, le présentateur doit être face à son cheval (tout en demeurant sur le côté gauche du cheval).
- Le présentateur ne doit pas être placé entre le juge et le cheval; il peut effectuer des déplacements positionnels, au besoin, lorsque le cheval est à l'arrêt.

Présentation en triangle

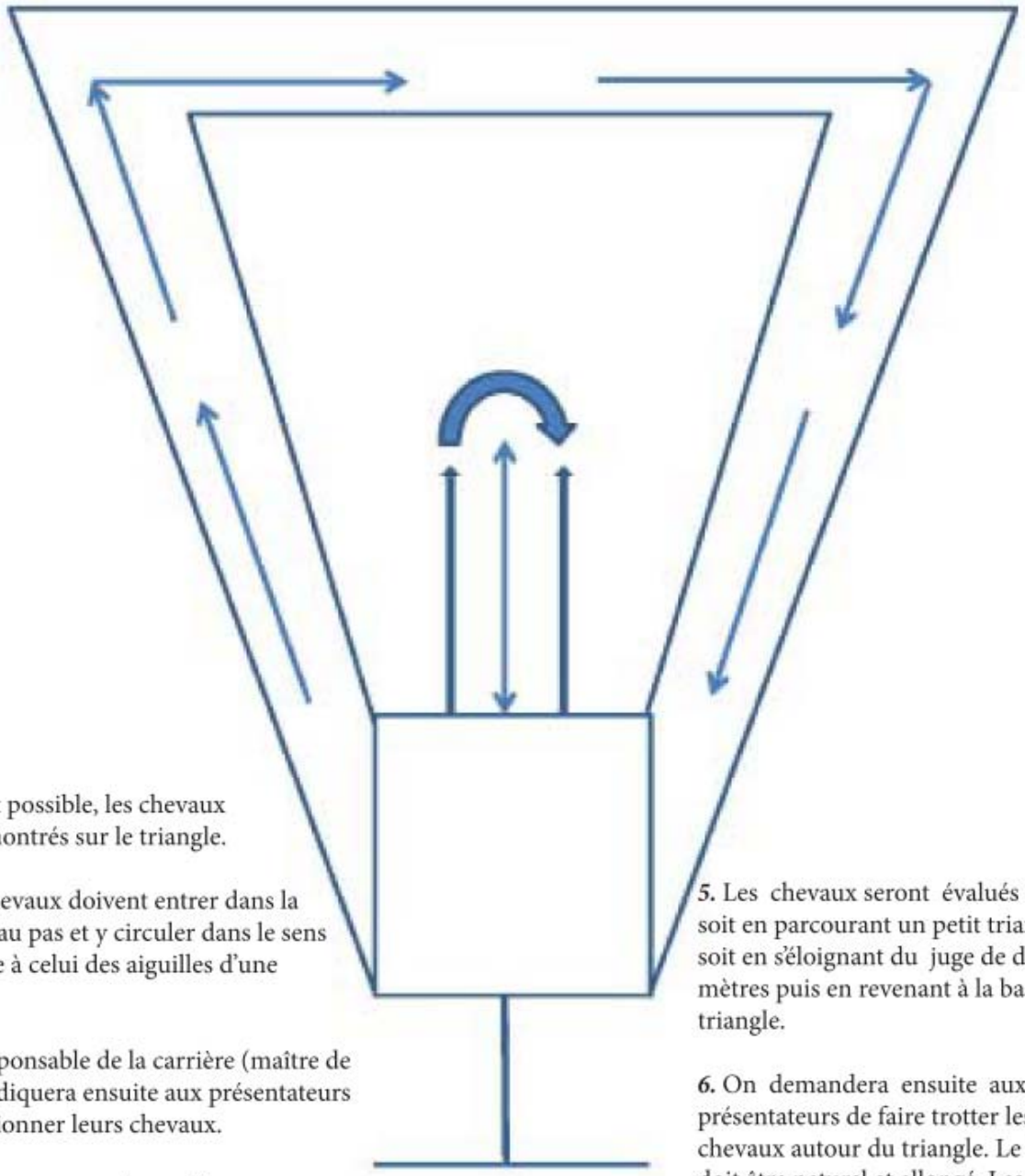

1. Si c'est possible, les chevaux seront montrés sur le triangle.

2. Les chevaux doivent entrer dans la carrière au pas et y circuler dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

3. Le responsable de la carrière (maître de piste) indiquera ensuite aux présentateurs où positionner leurs chevaux.

4. Les chevaux seront appelés, un par un à se rendre à la base du triangle pour l'évaluation de leurs quatre pieds, les jambes perpendiculaires au sol.

5. Les chevaux seront évalués au pas, soit en parcourant un petit triangle, soit en s'éloignant du juge de dix mètres puis en revenant à la base du triangle.

6. On demandera ensuite aux présentateurs de faire trotter les chevaux autour du triangle. Le trot doit être naturel et allongé. Les chevaux devraient avoir la plus grande liberté de mouvement possible tant au pas qu'au trot.

Inscription des futurités du Cheval Canadien 2012

Site du Salon du Cheval, au 1128 rue Centrale à St-Agapit, le 15 septembre 2012

Complétez ce formulaire si vous souhaitez inscrire un poulain ou une pouliche aux futurités ainsi qu'un hongre à la classe de présentation au licou. Vous pouvez faire des copies des feuilles d'inscription si vous avez plus de chevaux à présenter. Les inscriptions doivent se faire avant le 30 août 2012. Après cette date, le coût d'inscription sera de 50$ pour les futurités. Aucune inscription possible la journée même. La demande d'inscription doit être accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de : Association Québécoise du Cheval Canadien. Envoyez le tout au secrétariat à l'adresse suivante : 710 rue Bouvier, CP 70222, Québec-Centre, Québec (QC), G2J 0A2
ou par courriel : contact@chevalcanadien.org

COORDONNÉES DU (DES) PROPRIÉTAIRE(S) : (En lettres moulées)

Nom propriétaire 1 : _____ No Membre AQCC : _____-_____

Adresse : _____

_____

Téléphone : (___) ____-_____ Télécopieur : (___) ____-_____ courriel : _____

Nom propriétaire 2 : _____ No Membre AQCC : _____-_____

Adresse : _____

_____

Téléphone : (___) ____-_____ Télécopieur : (___) ____-_____ courriel : _____

1ère INSCRIPTION : (En lettres moulées)

Nom du cheval : _____ No d'enregistrement : _____

Père : _____ No d'enr. _____

Mère : _____ No d'enr. _____

Licou - Conformation (cochez la bonne case) :

- ☐Poulain de l'année
- ☐Poulain 1 an
- ☐Poulain 2 ans
- ☐Poulain 3 ans
- ☐Pouliche de l'année
- ☐Pouliche 1 an
- ☐Pouliche 2 ans
- ☐Pouliche 3 ans
- ☐Hongre classe ouverte ____ans

2e INSCRIPTIONS : (En lettres moulées)

Nom du cheval : _____ No d'enregistrement : _____

Père : _____ No d'enr. _____

Mère : _____ No d'enr. _____

Licou - Conformation (cochez la bonne case) :

- ☐Poulain de l'année
- ☐Poulain 1 an
- ☐Poulain 2 ans
- ☐Poulain 3 ans
- ☐Pouliche de l'année
- ☐Pouliche 1 an
- ☐Pouliche 2 ans
- ☐Pouliche 3 ans
- ☐Hongre classe ouverte ____ans

3e INSCRIPTIONS : (En lettres moulées)

Nom du cheval : _____ No d'enregistrement : _____

Père : _____ No d'enr. _____

Mère : _____ No d'enr. _____

Licou - Conformation (cochez la bonne case) :

- ☐ Poulain de l'année
- ☐ Poulain 1 an
- ☐ Poulain 2 ans
- ☐ Poulain 3 ans
- ☐ Pouliche de l'année
- ☐ Pouliche 1 an
- ☐ Pouliche 2 ans
- ☐ Pouliche 3 ans
- ☐ Hongre classe ouverte ____ans

4e INSCRIPTIONS : (En lettres moulées)

Nom du cheval : _____ No d'enregistrement : _____

Père : _____ No d'enr. _____

Mère : _____ No d'enr. _____

Licou - Conformation (cochez la bonne case) :

- ☐ Poulain de l'année
- ☐ Poulain 1 an
- ☐ Poulain 2 ans
- ☐ Poulain 3 ans
- ☐ Pouliche de l'année
- ☐ Pouliche 1 an
- ☐ Pouliche 2 ans
- ☐ Pouliche 3 ans
- ☐ Hongre classe ouverte ____ans

ASSURANCE RESPONSABILITÉ OBLIGATOIRE : (En lettres moulées)

Nom de la compagnie : _____ No de police : _____

Titulaire de la police : _____ Montant de l'assurance : _____

Date d'échéance : _____/_____/_____ Compagnie avisée pour la journée et le lieu de la compétition ?
AAAA MM JJ

TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION :

Inscription futurités (25$ par cheval avant le 30 août, 50$ si inscription tardive) : _____$

TOTAL POUR CETTE FICHE D'INSCRIPTION : _____$

Si vous faites parvenir plus d'une fiche, indiquez le montant total des inscriptions _____$

Signature : _____ ***date :*** _____

2012/08/07_20h25

A bride abattue

Par Jessica Lauzon
http://edaleblog.wordpress.com/
Texte adapté par Katy Harrouart

Le prix d'élever un poulain jusqu'au sevrage…

… Si on ne tourne pas les coins ronds...

Avez-vous déjà fait le calcul ? Honnêtement ? Sans "oublier" volontairement certaines dépenses bien réelles afin de rendre le portrait plus rose ? Pas de tête dans le sable, ne-non !

Pour les besoins de la cause, nous partirons du jour 1 de grossesse pour les coûts reliés à la jument et terminerons l'exercice au 6e mois de vie de votre poulain... Votre jument étant chez vous, dans vos installations payées en entier depuis belle lurette et en condition parfaite pour plusieurs années à venir. (Ai-je dit que je ne voulais pas un portrait teinté de rose ??). Alors, vous êtes prêts ?

- Achat d'une poulinière d'âge moyen, enregistrée (vous n'êtes pas idiot tout de même), disons en temps de crise économique, dans un marché d'acheteurs... 3 500$... Si on est chanceux et qu'elle n'est pas trop âgée, amortissement de la dite poulinière sur disons... 7 poulains... (et voilà.. je suis déjà toute rose...) = **500$** par poulain.
- Achat d'un bridage d'un étalon enregistré : **450$**... Prix d'ami ! Et on est une fois de plus un peu rose car ce bel adonis se trouve justement… Chez votre voisin ! Le coût de transport pour amener la belle à son prétendant est donc négligeable.
- Toujours parce que votre voisin vous trouve sympathique, les frais de pension sont minimes (5$/jour) et la donzelle tombe immédiatement en chaleur à la vue de son amoureux. L'affaire est rondement menée, l'ovulation est rapide, l'échographie s'avère positive 15 jours après. Donc, 21 jours de pension à 5 $ = **105$**.
- Prix moyen d'un suivi vétérinaire, par cycle... Le rose ne nous lâche pas, notre poulinière nous fait le cadeau de tomber gestante du premier coup, sans hormones, sans chichis et elle GARDE son poulain jusqu'au jour P. **200$** .
- Vaccins PneumAbort du 5e, 7e et 9e mois de gestation, et les rappels de base au 10e mois: 4 visites à 45$ + 100$ de vaccins = **280$** ET vaccins + 1 rappel pour le poulain au 5e et 6e mois: 2 visites à 45$ et 80$ de vaccins = **170$**
- Vermifuges de la poulinière (4x par an) = **60$** ET vermifuges pour le poulain (1 x par mois à compter de 2 mois, incluant strongid double dose) = **40$**
- Foin pour la poulinière pour toute la durée de sa gestation. Je suis encore dans le rose, votre canadienne mange comme une oiselle et demeure enveloppée comme queen latifa... 3/4 de balle à 3.50$ la balle. Votre foin est riche, vert et les balles sont lourdes, ah et il est livré pour ce prix ! = 3/4 x 3.50$ x 30,5 jours x 12 mois = **960$**
- Moulée pour la poulinière : puisque votre foin est merveilleux et que, même gestante ou allaitante, votre canadienne ne maigrit pas d'une livre, la moulée est donc minimale. On n'est plus dans le rose, on est carrément fuschia… Soyons fou… Pas de moulée !!
- Suppléments vitamines et minéraux pour la poulinière pour 17 mois à raison de 200gr par jour, votre poche de 25kg vous coûtant 30$ taxes incluses, cela nous donne 1.20$ le kg: 1.20$ x 0.2 kg par jour x 30.5 jours x 17 mois = **150$** Idem pour le poulain pour les 3 derniers mois avant son sevrage: 1.20$ x 0.2 kg x 30.5 jours x 3 mois = **22$**
- Parage des sabots de votre poulinière, dont la corne est belle, solide et lente à pousser... Elle voit donc le forgeron aux 2 mois pour une simple manucure sans souliers: 8.5 visites à 30$ la visite = **255$**
- Visite du vétérinaire dans les 24hrs de l'accouchement (qui s'est parfaitement bien déroulé, comme dans les livres), un jour de semaine, dans ses heures de bureau = **85$**
- Parage des sabots du poulain à partir du deuxième mois, et le petit ange a des aplombs parfaits: 25$ x 5 visites = **125$**
- Foin pour le poulain à partir de 3 mois (avant cela, c'est négligeable, donc disons qu'on ferme les yeux...) en moyenne 1/2 balle de foin (environ 1/4 à 3 mois, pour monter à environ 2/3 à 6 mois... C'est pas parce que c'est PETIT que ca ne mange PAS... Il faut que ca grandisse cette bibitte-là): 1/2 x 3.50$ x 30.5 jours x 3 mois = **160$**
- Moulée pour le poulain ? C'est un canadien, rappelons-le… Le lait de sa mère est crémeux, le foin est riche, le supplément vitamines et minéraux suffit amplement… **0$**
- Et finalement, l'enregistrement de votre poulain : **55$** de membership annuel à la SECC, **25$** à votre association provinciale (pas de jaloux)... **35$** d'enregistrement, **100$** pour le brand ou microchip, tests ADN et blahbla…

Vous voilà donc fier propriétaire et éleveur d'un poulain sevré de **6 mois**, qui n'a jamais été malade, ne s'est jamais blessé, et dont la mère vous a fait le cadeau béni des dieux de le concocter sans complications, sans chichis au moment de l'accouplement ni au moment du poulinage.... Pour la modique somme de.... (roulements de tambours....) **3 777$** !

Bien évidemment, certains éleveurs vont couper certains coins ronds... Parfois, ce sera le forgeron, les vaccins et/ou les vermifuges... D'autres fois, ce sera la quantité et/ou la qualité du foin, ou encore, la quantité et/ou même la disponibilité de la moulée. Parfois, l'enregistrement est négligé. Mais ce qui est plus haut détaillé est le MINIMUM ESSENTIEL à la production d'un poulain en santé, dans les règles de l'art, avec le souci du confort et du bien-être de la jument et de son poulain. Les heures ne sont pas comptées, les imprévus et les petits à-côtés non plus... Et ils sont nombreux ! Alors ? Sommes-nous fous ou aveuglément amoureux de nos chevaux ??

Jessica Lauzon, co-propriétaire des Écuries d'Automne, est une éleveuse très impliquée dans le milieu des chevaux. Dans son blog, elle signe quelques billets qui viennent, avec une pointe d'humour, appuyer parfois là où ça fait mal. Bonne réflexion !

Pleins feux sur...

L'AQCC recherche des représentants

L'AQCC est à la recherche de chevaux Canadiens, de race pure, enregistrés, répondant aux standards afin de promouvoir la race lors d'évènements équestres et ainsi faire connaître l'association. L'AQCC offre donc, par le biais du formulaire de la page suivante, l'occasion à tous les éleveurs et propriétaires au Québec, de soumettre la candidature de leurs chevaux (étalons, juments et hongres).

L'AQCC a mis en place un comité de sélection indépendant afin d'évaluer le dossier de chaque cheval et de sélectionner les sujets les plus représentatifs de la race. La date limite de mise en candidature est le 1er décembre 2012. Les candidats retenus seront les représentants pour l'année 2013.

L'AQCC fera connaitre la liste des chevaux choisis lors de l'Assemblée Générale en janvier 2013.

Dans le cas ou deux ou trois chevaux sont retenus pour le même événement et que tous les propriétaires sont disponibles pour présenter leurs chevaux, un tirage au sort sera effectué par l'AQCC.

Pour toute question, contactez Mme Martine Lessard. Si vos photos sont trop volumineuses pour un envoi par courriel, elle vous suggérera une autre alternative. N'hésitez pas !

Imprimé à 2 000 exemplaires, ce nouveau carton publicitaire sera distribué lors des manifestations auxquelles participera l'AQCC et participera à la promotion de notre petit cheval de fer !

Découvrez...

LE CHEVAL CANADIEN

CHEVAL NATIONAL DU CANADA
CHEVAL PATRIMONIAL DU QUÉBEC

DU COEUR À L'OUVRAGE POUR BATIR UN PAYS!

Le cheval Canadien a été introduit en Nouvelle-France en juillet 1665 par le Roi Louis XIV qui aurait envoyé une première cargaison de 12 chevaux suivie de plusieurs autre envois. De 1665 à 1763, la population de chevaux en Nouvelle-France a augmenté jusqu'à 14 000 sujets.
Pendant près de 100 ans, les chevaux se multiplient en vase clos sans apport de sang extérieur. Leur origine commune, l'absence de croisements avec d'autres races et leur multiplication considérable créent un groupe génétique particulier qui donne naissance à une race unique : Le cheval Canadien.
Il est reconnu comme étant un maître de vigueur, de douceur, d'endurance et de courage. Très polyvalent, il se prête à toutes activités de selle et d'attelages, travaux aux champs ou dans la forêt, promenade, parade, compétitions etc.

Association Québécoise du Cheval Canadien 710, rue Bouvier, CP 70222, Québec-Centre, Québec (Québec), G2J 0A2
Courriel : contact@chevalcanadien.org | Site internet WWW.chevalcanadien.org | Joignez vous a nous sur Facebook

Formulaire d'inscription des représentants

Information sur l'éleveur ou le propriétaire

Nom du Propriétaire : _____
Nom de l'Élevage : _____
Adresse postale : _____
Téléphone : _____
Fax : _____
Adresse Email : _____
Site Internet : _____

Vous devez fournir 2 photos par cheval. Ces photos doivent être prises dans un environnement neutre, sans équipement autre qu'un licou et une longe. Seul le cheval doit être visible. Derrière les photos, inscrivez le nom et le numéro d'enregistrement du cheval.

Photo no.1 : Profil droit ou gauche / arrêt au carré.

Photo no.2 : Profil droit ou gauche / trot.

Note: Les chevaux en Démo ne seront pas soumis en 2013.
Photo no.1 : Propriété de Martine Lessard, La Jemmeraie Luther Pablo, 8 ans, Hongre.
Photo no.2 : Propriété de Carolle Beaudry, Lily, Jument. En sa mémoire.

**** SVP Soumettre un formulaire par cheval.**

Veuillez transmettre votre formulaire ainsi que vos photos à l'adresse courriel **AQCC97@gmail.com** ou par la poste à : AQCC - Formulaire Représentant - 297, Boul. de la Salette - St-Jérôme, PQ J5L 2H8

PS. Puisque l'identité de chaque cheval sera cachée au comité de sélection et par le fait même au CA, sauf pour Mme Martine Lessard, qui fera le travail, nous allons utiliser son adresse postale personnelle.

Information du candidat

Nom du cheval: _____

Numéro d'enregistrement : _____

Âge : _____

Sexe : _____

Hauteur garrot : _____

Niveau de dressage : _____

Discipline pratiquée : _____

Compétitions auxquelles le cheval a participé et les résultats obtenus : _____

Photo #1

Photo #2

A cheval sur les principes...

Par Evelyne Villers
Rédactrice en chef aux Hebdos du Suroît
www.journalpremiereedition.com

Sécurité routière à cheval

Les règles à respecter

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais ça fait un bail que j'espérais que quelqu'un établisse des règles de sécurité routière pour les cavaliers. Comme je pratique la randonnée, il m'arrive d'emprunter la route où les voitures circulent rapidement et c'est légitime de se demander si on est dans nos droits ou non. Que cela ne tienne, mon vœu a été exhaussé !

En effet, Québec à cheval a interrogé des meneurs et des cavaliers d'un bout à l'autre du Canada pour découvrir toutes les pratiques existantes sur les routes puis les analyser. Ensuite, les experts ont pu déterminer quelles étaient les pratiques les plus sécuritaires. C'est ainsi que Québec à cheval a présenté au ministère du Transport Québec (MTQ) un projet. À son tour, le groupe de personnes du MTQ dédié à ce projet a mis la main à la pâte, et la conception du dépliant sur les règles de sécurité routière à cheval a vu le jour. En fait, ce document est tout chaud sorti de l'imprimerie.
Québec à cheval se dit heureuse de la collaboration avec le MTQ. Il existe dorénavant des règles de sécurité non seulement pour les cavaliers qui circulent sur les routes, mais pour les automobilistes, qui doivent aussi respecter les cavaliers et leurs montures.

Saviez-vous que le cavalier :

- Doit se déplacer dans le sens de la circulation ?
- Doit éviter d'utiliser les trottoirs et les pistes cyclables ?
- Doit céder le passage aux piétons et aux cyclistes, notamment lors d'un virage, à une intersection ou à l'entrée d'une propriété privée ?
- Doit éviter de consommer des boissons alcoolisées lors d'une promenade à cheval ?
- Doit éviter de circuler avec des écouteurs sur ou dans les oreilles ?
- Doit éviter d'utiliser un téléphone cellulaire à dos de cheval ?

Saviez-vous aussi que :

- Les chevaux circulant sur un chemin public doivent avoir un mors (la conduite au licou ou avec une autre bride sans mors est considérée dangereuse sur la route) ?
- Le port du casque de protection est aussi obligatoire, de même que le port d'un dossard réfléchissant si le cavalier doit absolument circuler la nuit ?

Dans cette brochure d'information de 16 pages, que vous pourrez consulter en ligne sur le site du MTQ ou sur celui de Québec à cheval d'ici peu ou encore commander en composant le 511, vous trouverez toutes les règles de sécurité routière.
J'avoue être délinquante sur un point ! Même sur la route, j'utilise une bride sans mors. J'imagine que comme plusieurs cavaliers, lorsqu'il n'y a pas de règles établies, on fait comme on juge bon. Maintenant que des règles existent, à nous de nous efforcer de les respecter. Je me demande encore si la meilleure solution pour moi ne serait pas de trimballer dans mon sac une bride supplémentaire avec mors à filet pour emprunter la route !

Règles pour les autres usagers de la route

Automobilistes et autres usagers de la route doivent faire preuve de courtoisie en tout temps envers les cavaliers et les meneurs. Ils doivent ralentir à 40 km/h à l'approche et au dépassement d'un cheval ou d'une voiture hippomobile. Les automobilistes doivent éviter de klaxonner, de crier, de freiner brusquement et d'utiliser le frein moteur. De plus, ils ne peuvent jeter des objets aux chevaux.

Traverser une rue ou une intersection

Étape 1
Tous les cavaliers sont arrêtés, en file le long de la route.
Le responsable doit s'assurer qu'il a le temps suffisant et que les conditions sont favorables à une traversée sécuritaire.

Étape 2
Tous les cavaliers effectuent un pivot à 90 degrés pour traverser la rue en perpendiculaire.

Étape 3
Le groupe traverse la rue de front, tous en même temps, sur une seule ligne.

Étape 4
De l'autre côté, les cavaliers font un pivot à 90 degrés pour retourner dans le sens de la circulation.

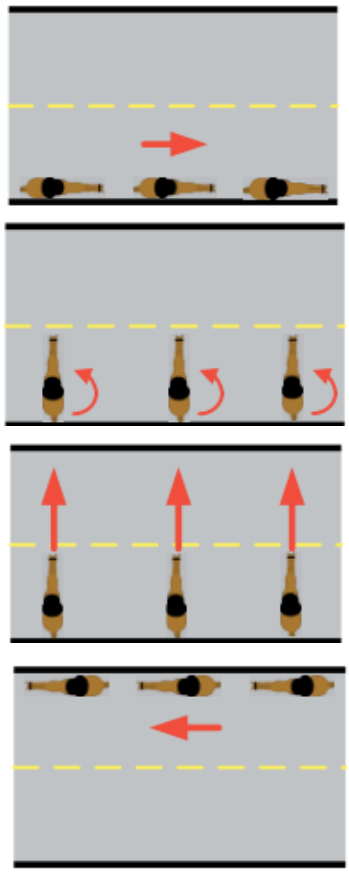

Bijoux à l'effigie du Cheval Canadien

L'AQCC vous propose des colliers et bracelets à l'effigie du Cheval Canadien de l'artiste Louise Moreau.
Le pendentif qui est un tableau miniature peint à la main, est une oeuvre exclusive, on ne peut commander deux pendentifs totalement identiques!

LM Créations Bijoux

40$

45$

Le délais de livraison pour une commande est de 3 à 4 semaines.
Tous les bijoux (colliers et bracelets) sont ajustables dans la longueur.
Les modèles et les couleurs des billes peuvent varier.

Pour procéder à la commande, vous aurez des choix à faire. Voici les étapes:

A) Le modèle de la chaine

5 Spirales

Fer à cheval

Ovale

Clef de Sol

3 Spirales

Serpentine

B) Le modèle du Tableau (Carré et Rond seulement disponible pour les colliers)

Ovale

Carré

Rectangle

Rond

C) Le choix de la tangente de la couleur : Bleuté, Gris, Brun, Beige, Rouge et Turquoise

Formulaire de bon de commande

Collier

A) Le modèle de la chaine / Longueur de 20" ajustable

☐5 Spirales ☐Fer a cheval ☐Ovale ☐Clef de Sol ☐3 Spirales ☐Serpentine

B) Le modèle du Tableau

☐Ovale (1"1/2 X 2") ☐Carré (1"1/2 X 1"1/2) ☐Rectangle (1" X 1"3/8) ☐Rond (1" 1/2 diamètre)

C) Le choix de la tangente de la couleur

☐Bleue ☐Gris ☐Brun ☐Beige ☐Rouge ☐Turquoise

Bracelet

A) Le modèle de la chaine / Longueur de 8" ajustable

☐Fer a cheval ☐Ovale ☐Clef de Sol ☐Serpentine

B) Le modèle du Tableau

☐Ovale (1" X 1"1/4) ☐Rectangle (1" X 1"7/8)

C) Le choix de la tangente de la couleur

☐Bleue ☐Gris ☐Brun ☐Beige ☐Rouge ☐Turquoise

Nom:_____

Adresse:_____

Téléphone:_____

Fax: _____

Email: _____

Site Web:_____

Paiement par chèque ou mandat poste accepté à l'ordre de l'AQCC.
SVP nous retourner une copie avec votre paiement.
La commande ne sera faite qu'au moment de la réception du paiement.

L'Association Québécoise du Cheval Canadien
710, rue Bouvier
CP 70222, Québec-Centre
Québec PQ G2J 0A2

Si vous avez des questions, contactez:
Martine Lessard / AQCC97@gmail.com
514-917-9499 a partir de 18h00

La Légende du cheval Canadien

un film de Louise Leroux et Richard Blackburn

Présenté à Radio Canada
le 21 décembre à 21h00
et 23 décembre à 14h00.

shoot films

Ekasringa
cirque équestre présente

Mirabilia

Coloré et souriant, un spectacle pour toute la famille !

Présenté au :
Bois de Belle-Rivière
PARC RÉGIONAL éducatif
9009, route Arthur-Sauvé, Mirabel

21 et 28 septembre, à 20 h
22 et 29 septembre, à 14 h et à 20 h
23 et 30 septembre, à 11 h et à 16 h

Adultes (12 ans et plus) – 39 $ plus taxes
Jeunes (4 à 11 ans) – 26 $ plus taxes
Gratuit pour les 3 ans et moins

BILLETTERIE :
Parc régional éducatif Bois de Belle-Rivière
450 258-4924 *(Mirabel)*
Idhalgo Boutique Équestre
450 753-4027 *(Joliette)*

www.cirqueequestre.com PayPal

Photos : David Mordor, Laurie Neron et Dany Desbiens

Suivez nos aventures :
http://facebook.com/#!/pages/Ekasringa/256998437708140

POSTES CANADA POST
Port payé Postage paid
Poste-publications Publications Mail
40032831

Mirabilia, une création collective de Lorraine Gaudreau, Odette Carpentier , René Hébert et Frédérique Foiret.

Mirabilia est un spectacle festif, alliant art équestre, art de la rue et tap danse. Dans une ambiance très foraine, le public est convié à entrer dans l'imaginaire de travailleurs ordinaires. En effet, lorsqu'ils prennent leur chiffre pour nettoyer un atelier de peintre, deux travailleurs découvrent les oeuvres d'art. Celles-ci prennent petit à petit vie sur scène , occasionnant une série de tabelaux cocasses ou merveilleux . dans un style très enlevé, les artistes animaux ou humains vous entraînent dans un monde étonnant et facinant.

Mirabilia, signifiant merveille en latin, première production d'Ekasringa , cirque équestre coopératif, est un spectacle ou l'humour est à l'honneur. Avec les clowns aux talents de jongleurs et d'équilibristes, et aux animaux facétieux, attendez-vous à beaucoup de rire. Par la gracieuse présences des chevaux , de leurs cavaliers et voltigeuses , l'émotions est également au rendez vous ! Vous les verrez évoluer en figures de haute-école chorégraphies soignées, liberté, voltige, un travail ou l'animal et humain sont toujours complices, le tout dans une ambiance énergique, rythmé par les souliers ferrés d,extraordinaires danseurs.

Un moment hautement divertissant, sous le chapiteau jaune et blanc, sur le site enchanteur comme l'est le parc du Bois de Belle-Rivière . Des représenations intimistes , avec uniquement 300 places afin que les artistes soient proche de leur public !